



Le 21 janvier 2015

L'Apec et OPCABAIA partenaires

L'Apec et OPCABAIA signent une convention de partenariat. Les deux réseaux souhaitent renforcer leurs actions communes pour optimiser l'accompagnement des entreprises dans leurs démarches de développement RH, sécuriser les parcours professionnels des salariés cadres ou futurs cadres et favoriser l'emploi, notamment des jeunes, sur les territoires.

Dans le cadre de cette convention, l'Apec et OPCABAIA s'engagent à coordonner leurs actions respectives, chacune dans son domaine de compétence. Pour Jean-Claude Guéry, Président de l'Apec « *ce partenariat permet, d'une part, de répondre de manière efficace aux besoins RH des entreprises adhérentes à OPCABAIA et d'autre part, d'aider les cadres et les jeunes de ces quatre branches professionnelles¹ à sécuriser leurs parcours professionnels, notamment avec la mise en œuvre des nouvelles dispositions en matière de Conseil en Evolution Professionnelle* ».

Pour Jean-Marc Dupon, Président d'OPCABAIA, « *la signature commune de cette convention prend un sens tout-à-fait particulier en ce début d'année 2015 ! Des collaborations avaient déjà existé entre l'Apec et différentes branches professionnelles représentées à l'OPCABAIA : En particulier des travaux communs sur les référentiels de postes et de compétences ont été menés récemment entre l'Apec et l'Observatoire des Métiers de la Banque, et aussi, il y a un peu plus longtemps, avec la Fédération Française des Sociétés d'Assurance.*

Aujourd'hui, la loi du 5 mars 2015 ouvre des perspectives très complémentaires de collaboration entre l'Apec et nos branches professionnelles. Je me félicite que le CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE soit au cœur de la Convention. Il suffit de rappeler qu'il y a peu de branches avec un taux d'encadrement aussi élevé. Avec respectivement 56% des effectifs cadres dans la banque et 45.2% dans le secteur des assurances, cette convention de partenariat avec l'Apec prend tout son sens !

Même si d'autres collaborations devront être trouvées pour le personnel qui n'est pas susceptible de devenir cadre à court terme, ce dispositif représente une très belle opportunité pour OPCABAIA et ses branches professionnelles. Cette convention devrait favoriser un travail approfondi sur ces évolutions, aussi bien au niveau collectif qu'au niveau individuel ! Il restera aux entreprises et aux salariés à se saisir de cette opportunité, d'où l'intérêt d'une bonne communication, nationale, mais aussi régionale et locale ! »

Les axes de ce partenariat sont nombreux :

- aider les entreprises adhérentes à OPCABAIA à renforcer l'efficacité de leurs pratiques RH *via* :
 - la diffusion des offres d'emploi cadres et de stages sur le site de l'Apec,
 - la consultation de la CVthèque,
 - la participation aux ateliers « Pratiques RH » et aux Matinales RH,
 - les informations sur le marché de l'emploi cadre,
 - la réalisation de diagnostics RH,
- intervenir sur des thématiques liées au recrutement ou aux dispositifs légaux (contrat de génération, égalité professionnelle, réforme de la formation professionnelle...),
- dans le cadre du Conseil en Evolution Professionnelle, informer, conseiller et accompagner les cadres orientés par OPCABAIA et ses adhérents pour les aider à sécuriser leurs parcours professionnels (mobilités internes et externes, projets formation ...).

Par ailleurs, les deux partenaires pourront favoriser la mise en relation de leurs Observatoires respectifs pour co-produire, dans le cadre de partenariats spécifiques, des études concernant les publics relevant du champ couvert par l'OPCA, relatives aux métiers des secteurs banque / assurance, aux prévisions de recrutement des entreprises, aux mobilités des cadres, à l'insertion des jeunes, aux pratiques de rémunération, etc.

¹ Banques, Sociétés et Mutuelles d'Assurances, Agents Généraux d'Assurance et Sociétés d'Assistance

² sources « Enquête sur l'EMPLOI » AFB 2013 – 4 juin 2014 et ROMA 2014

A propos de l'Apec : Acteur du marché de l'emploi des cadres, l'Apec accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel pour anticiper et préparer leur évolution, ainsi que les jeunes issus de l'enseignement supérieur pour préparer la recherche de leur 1^{er} emploi. Elle propose aux entreprises des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion des compétences internes. Observatoire du marché de l'emploi des cadres, l'Apec apporte analyses et repères sur le marché, ses évolutions et grandes tendances. Aujourd'hui 36 700 entreprises et 800 000 cadres et jeunes utilisent les services de l'Apec via apec.fr ou dans ses 44 centres implantés dans toute la France. Avec plus de 900 collaborateurs, dont plus de 500 consultants, l'Apec apporte des conseils personnalisés et des solutions sur-mesure aux cadres et aux entreprises. Retrouvez toutes les informations de l'Apec sur le site [Apec.fr](http://apec.fr), rubrique « Espace Presse ».

A propos d'OPCABAIA :

OPCABAIA est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) chargé de collecter et de gérer les fonds de la formation professionnelle des entreprises relevant de quatre branches professionnelles : Banques, Sociétés et Mutuelles d'Assurance, Agents Généraux d'Assurance et Sociétés d'Assistance.

Pour une collecte de 111,8 millions d'euros en 2014, il a accompagné ses 8000 entreprises adhérentes et leurs 366 000 salariés, en prenant en charge 20 000 dossiers de formations.

Il finance les actions de formations au titre du plan de formation et de la professionnalisation (Contrat de professionnalisation, Période de professionnalisation, Droit Individuel à la formation, Validation des acquis de l'expérience, Bilan de compétences).

OPCABAIA accompagne les entreprises adhérentes en fonction de leurs besoins, de leur taille et de leurs spécificités. Il met à leur disposition un service de :

- conseils et d'accompagnement sur leurs projets emploi/formation,
- proximité dans le cadre de la prestation « Diagnostic/RH et Accompagnement »,
- veille juridique sur l'actualité RH/formation,
- recherche des financements externes,
- simplification de la gestion administrative et financière.

Retrouvez l'offre de service d'OPCABAIA sur le site <http://www.opcabaia.fr/>

CONTACTS PRESSE APEC : Carine NAGOT - Paulina CIUCKA / 01 40 52 20 29 / presse@apec.fr

CONTACTS PRESSE OPCABAIA : Marc PICQUETTE- 01 55 50 49 50